



Ententes et abus de position dominante: la Commission publie le rapport final de l'enquête sectorielle sur l'internet des objets pour les consommateurs

Bruxelles, le 20 janvier 2022

La Commission européenne a publié aujourd'hui les conclusions de son enquête sectorielle en matière de concurrence sur l'internet des objets (IDO) pour les consommateurs. Le [rapport final](#) et le [document de travail des services de la Commission](#) qui l'accompagne recensent plusieurs problèmes de concurrence potentiels sur les marchés en forte croissance des produits et des services liés à l'IDO dans l'Union européenne.

M^{me} Margrethe **Vestager**, vice-présidente exécutive chargée de la politique de concurrence, s'est exprimée en ces termes: «*Le secteur de l'internet des objets pour les consommateurs s'installe de plus en plus dans notre vie quotidienne. Les conclusions finales de notre enquête sectorielle confirment les craintes recensées dans le rapport préliminaire. Ce marché est caractérisé par des barrières élevées à l'entrée, un nombre réduit d'acteurs verticalement intégrés et des préoccupations, notamment, quant à l'accès aux données, à l'interopérabilité ou aux pratiques d'exclusivité. Nous sommes convaincus que les conclusions de l'enquête sectorielle orienteront les futurs travaux de la Commission en matière de contrôle de l'application de la législation et de réglementation. Nous espérons également qu'elles encourageront les entreprises à agir de manière proactive pour remédier à ces préoccupations*».

Les documents publiés aujourd'hui présentent les conclusions de la Commission, lesquelles tiennent compte des observations reçues pendant la [consultation publique](#) sur le rapport préliminaire de [juin 2021](#) et confirment les [conclusions du rapport préliminaire](#) publiées ce même mois. Ces observations comprennent les contributions de parties prenantes, telles que les principaux acteurs du secteur de l'IDO pour les consommateurs, des fabricants de dispositifs intelligents, des prestataires de services de contenu créatif, des associations ou des opérateurs de télécommunications.

Principales conclusions de l'enquête sectorielle

Les principales conclusions de l'enquête sectorielle sur l'IDO pour les consommateurs portent sur les points suivants, également couverts par le rapport préliminaire: i) les caractéristiques des produits et des services de l'IDO pour les consommateurs, ii) les caractéristiques de la concurrence sur ces marchés et iii) les sources principales de problèmes potentiels évoquées par les parties prenantes en ce qui concerne le fonctionnement actuel des marchés de l'IDO pour les consommateurs, ainsi que les perspectives pour l'avenir.

Caractéristiques des produits et des services de l'IDO pour les consommateurs

Il ressort des conclusions de l'enquête sectorielle que l'IDO pour les consommateurs connaît une croissance rapide et s'installe de plus en plus dans notre vie quotidienne. En outre, il existe une tendance à une plus grande disponibilité des assistants vocaux en tant qu'interfaces utilisateur permettant d'interagir avec d'autres dispositifs intelligents et d'autres services de l'IDO pour les consommateurs.

Caractéristiques de la concurrence sur les marchés des produits et des services de l'IDO pour les consommateurs

La plupart des parties prenantes qui ont participé à l'enquête sectorielle indiquent qu'un des principaux obstacles à l'entrée ou à l'expansion dans le secteur est le coût des investissements technologiques, qui est particulièrement élevé sur le marché des assistants vocaux. La situation concurrentielle constitue un autre obstacle important à l'entrée sur le marché, un grand nombre de parties prenantes ayant fait état de difficultés à concurrencer les entreprises intégrées verticalement qui ont construit leurs propres écosystèmes au sein et au-delà du secteur de l'IDO pour les consommateurs (par exemple Google, Amazon ou Apple). Dès lors que ces acteurs fournissent les systèmes d'exploitation des dispositifs intelligents et mobiles les plus courants ainsi que les

principaux assistants vocaux, ils déterminent les processus d'intégration des dispositifs et services intelligents dans un système de l'IDO pour les consommateurs.

Sources principales de problèmes potentiels

Les parties prenantes ont fait part de préoccupations concernant:

1. l'existence de certaines **pratiques d'exclusivité et de vente liée** pour les assistants vocaux, ainsi que de pratiques limitant la possibilité d'utiliser différents assistants vocaux sur le même dispositif intelligent;
2. la position des assistants vocaux et des systèmes d'exploitation de dispositifs intelligents en tant qu'**intermédiaires** entre les utilisateurs, d'une part, et les dispositifs intelligents ou les services de l'IDO pour les consommateurs, de l'autre. Cette position, associée à leur rôle clé dans la production et la collecte de données, leur permettrait de contrôler les relations avec les utilisateurs. Dans ce contexte, les parties prenantes ont également fait part de leurs préoccupations quant à la découvrabilité et à la visibilité de leurs services en matière d'IDO pour les consommateurs;
3. l'accès étendu des fournisseurs d'assistants vocaux aux **données**, notamment aux informations sur les interactions des utilisateurs avec les dispositifs intelligents et les services de l'IDO pour les consommateurs proposés par des tiers. Les parties prenantes estiment que cet accès et cette accumulation de grandes quantités de données permettraient aux fournisseurs d'assistants vocaux d'améliorer leur position sur le marché et d'exploiter plus facilement ces avantages sur les marchés adjacents;
4. le **manque d'interopérabilité** dans le secteur de l'IDO pour les consommateurs en raison de la prédominance des technologies propriétaires, qui conduit parfois à la création de normes «de fait». Plus particulièrement, il semble que quelques fournisseurs d'assistants vocaux et de systèmes d'exploitation contrôlent unilatéralement les processus d'interopérabilité et d'intégration et sont en mesure de limiter les fonctionnalités des dispositifs intelligents et des services de l'IDO pour les consommateurs de tiers par rapport aux leurs.

Suivi de l'enquête sectorielle

Les informations recueillies dans le cadre de l'enquête sectorielle sur l'IDO pour les consommateurs orienteront les futurs travaux de la Commission en matière de contrôle de l'application de la législation et de réglementation. Toute mesure visant à faire respecter les règles de concurrence à la suite de l'enquête sectorielle doit s'appuyer sur un examen au cas par cas. En outre, les conclusions tirées de l'enquête sectorielle éclaireront les futurs travaux de la Commission concernant la mise en œuvre de sa [stratégie numérique](#). En particulier, les conclusions de l'enquête sectorielle alimenteront également le débat législatif en cours sur la proposition de la Commission concernant la [législation sur les marchés numériques](#).

De plus, les enquêtes sectorielles de ce type peuvent inciter les entreprises à revoir leurs pratiques commerciales. Dans ce contexte, la Commission relève la révision, il y a peu, par Amazon, de certaines des conditions interentreprises applicables à ses services automatiques et intelligents de renouvellement de commandes.

Contexte

L'enquête sectorielle sur l'IDO pour les consommateurs a été lancée le [16 juillet 2020](#) dans le cadre de la [stratégie numérique de la Commission](#) et à la suite d'une annonce faite dans la communication de la Commission intitulée «[Façonner l'avenir numérique de l'Europe](#)». En [juin 2021](#), la Commission a publié le [rapport préliminaire](#) exposant ses premières conclusions. Au cours de l'enquête, la Commission a recueilli des informations auprès de plus de 200 entreprises de différentes tailles opérant sur les marchés des produits et des services de l'IDO pour les consommateurs et basées en Europe, en Asie et aux États-Unis. Ces entreprises ont en outre communiqué plus de 1 000 accords à la Commission. La Commission a également reçu 26 contributions de parties prenantes lors de la [consultation publique](#) sur le rapport préliminaire.

Le [rapport final](#) est disponible ici, avec le [document de travail des services de la Commission](#) qui l'accompagne.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux [questions et réponses sur le rapport préliminaire](#) et au [site internet de l'enquête sectorielle](#).

Personnes de contact pour la presse:

[Arianna PODESTA](#) (+32 2 298 70 24)

[Maria TSONI](#) (+32 2 299 05 26)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)